No. 80.

Précis

D'observations sur des plaies considérables.

L'accueil favorable que l'Académie Royale de chirurgie fait aux productions qui peuvent tendre, au bien de l'humanité et aux progrès de l'art, autorise tout citoyen à s'approcher avec confiance de son tribunal dès qu'il est animé du désir de contribuer au bien général. Fondé sur des motifs aussi pressans, j'ai tout lieu d'espérer qu'elle ne désapprouvera pas mon travail et qu'elle recevra avec bonté le tableau des plaies considérables que j'ai eu occasion de voir pendant le cours de cette année et les précédentes. je ne me flatterai pas, en entrant dans ses vues pleines de sagesse et d'humanité, d'être assez heureux pour les remplir par cet essai; j'ose cependant assurer que la méthode que j'ai employée, étant fondée sur une expérience de plusieurs années, et étant conforme à la théorie et à la pratique des grands maîtres, pourrait être de quelque utilité aux élèves en chirurgie, si elle leur parvenait et leur devenait familière; c'est donc avec confiance que je lui traverai une esquisse de mes observations: je désire qu'elles soient dignes de son attention et que ma pratique mérite son suffrage.

ACADEMIE NLE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

La plaie proprement prise, est une solution de continuité récente, sanglante, et sans suppuration faite par une cause externe capable de couper, froisser et changer, par quelque désunion que ce soit, l'ordre et la disposition des parties molles.

On sent par cette définition que tout instrument, de quelque nature il soit, ou piquant ou tranchant ou contondant, poussé avec force contre les parties d'un corps animé, peut faire plaie.

Quand un instrument tranchant a seulement divisé les tégumens, on apperçoit d'abord un sillon dont la largeur est en raison de l'épaisseur de l'instrument qui a blessé. La rétraction des fibres coupées, rend cette ligne plus sensible et les vaisseaux ouverts donnent du sang. mais si l'instrument a coupé les muscles; les lèvres de la plaie s'écartent beaucoup

ARC 49 n° 53

plus.

plus, parceque les fibres musculaires ont une plus grande force de rétraction; l'hemorragie qui succede s'arrête ordinairement d'elle même, soit parceque les vaisseaux désemplis, s'affaissent bientôt, soit parceque le sang se fige peu à peu, et bouche les propres tuyaux. après le premier épanchement, il paraît dans la plaie une liqueur plus tenue, plus déliée et moins rouge, et peu après il n'en sort plus qu'une lymphe: cette lymphe est un baume naturel, elle empêche les parties de se dessécher: C'est un gluten qui réunit les bords de la plaie, sans qu'il paraisse sur la peau qu'un très léger vestige de la blessure. C'est ainsi que se fait la réunion des plaies simples, ce qui nous démontre invinciblement que la nature seule opère plus que toutes les ressources que l'art mettait autrefois en usage, comme je le prouverai dans la suite de ce mémoire.

quand une plaie est considérable, il en arrive différemment; ses lèvres commencent à rougir, à s'échauffer et deviennent douloureuses; le tissu cellulaire se gonfle et se tuméfie, la graisse se boursoufle dans l'ouverture de la plaie et y subit bientôt des changemens. une grande chaleur succede à ces symptomes, tant dans la plaie que dans tout le corps; le pouls devient fréquent, le malade est agité, il a des insomnies, des inquiétudes, et les accidens ne se calment que quand la suppuration s'établit: dès cet instant, les bords de la plaie se relâchent, la chaleur cesse, la douleur diminue et la fièvre disparaît; les parties divisées s'affaissent, s'approchent du fond, la consolidation se fait, enfin la cicatrice qui est le terme de la réunion. tel est l'ordre que la nature suit constamment, a moins qu'il n'y ait des obstacles qui lui soient insurmontables.

Ces réflexions me conduisent à diviser les plaies, en simples, en composées et en compliquées: les premières ne sont accompagnées d'aucun accident et n'ont qu'une seule indication curative qui est la réunion. Les composées sont celles qui se trouvent jointes à d'autres indispositions, lesquelles cependant n'exigent point de traitement particulier: un instrument

tranchant qui a divisé des parties molles et des os, forme une plaie Composée. il n'en est pas de même des Compliquées, elles sont accompagnées des Contusions, d'hemorragie, de perte de Substance, d'inflammation, fièvre, Convulsion, délire &c. Cet état demande donc un traitement différent de la plaie simple et de celle qui est composée.

Il n'y a point de plaies, de quelque nature qu'on les suppose, dit M. Guisard, qui ne demandent d'être réunies: c'est là l'indication principale qui se présente et que nous devons nous proposer de remplir de Concert avec la nature. tout consiste à bien choisir la route qui y conduit: cette route quelque difficile qu'elle paraisse, est pourtant simple et aisée pour ceux qui ne se laissent pas aveugler par les préjugés, et ce que l'on aura encore peine à imaginer, elle est unique. il ne s'agit que de démêler avec précision ce qui appartient à la nature, d'avec ce qui regarde purement l'art; rien de plus juste sans doute, et rien cependant de plus mal entendu. la témérité de l'homme est de vouloir toujours aller au delà des bornes qui lui ont été prescrittes, et d'entreprendre ce qui est au dessus de ses forces. mais à quoi bon se faire illusion, rendons nous justice; la réunion des plaies est un ouvrage que la nature s'est réservé. C'est elle qui fournit seule une matière ou un gluten capable de coller les parois des plaies (*) mais Comme cette matière que nous appellons Pus nourricier et que je Continuerai d'appeller tel, pour ne pas innover, est toujours impuissante, quand il y a perte de substance, quand les lèvres de la plaie sont trop écartées les unes des autres, pour pouvoir se rapprocher d'elles mêmes, ou enfin quand il y a des obstacles qui accompagnent souvent les plaies ou des corps étrangers qui s'y rencontrent, la nature a presque toujours besoin de l'art qui enseigne les moyens qu'il faut mettre en usage, pour l'aider dans ses opérations, en enlevant toutes les causes qui sont nuisibles. alors le chirurgien, Comme son fidel ministre, doit employer tous ses soins pour seconder ses desseins, en la délivrant de tout ce qui s'oppose à ses vues.

on nous a appris dans les écoles, que quand les plaies étaient avec perte de substance: que cette substance se réparait par le Pus nourricier que

(*) Galien au 3e liv. de sa method. nous dit que ce ne sont pas les remèdes qui agglutinent les plaies, mais la nature.

le Sang déposait à chaque extrémité des fibres coupées, que ce Suc s'épaississait, prenait la consistance des fibres, que par le moyen, les extrémités des fibres s'allongeaient, et venant à se rencontrer, elles se vétécissaient et consolidaient ainsi la plaie; on a même ajouté que ce Suc servait à réparer et à entretenir un grand nombre de différentes parties qui devenaient en même tems chair, artère, tendon, membrane, cartilage, os &c. suivant qu'il était modifié en passant par des canaux insensibles que l'on devait regarder comme autant de petites filières, où il se figurait différemment, selon la différente configuration de leur porosité. telle est la marche que l'on croyait certaine pour la consolidation des solutions de continuité. il a fallu que le flambeau de l'académie royale de chirurgie vint nous éclairer pour détruire nos erreurs, nous faire abjurer l'opinion reçue, et anéantir les préjugés scholastiques dont nous étions imbus; elle nous a fait voir sans aucun doute, qu'il était de toute impossibilité qu'il se fît aucune réparation de la substance perdue. nos observations et nos réflexions ont enfin proscrit ces préjugés si contraires à la pratique et tout nous crie à haute voix, comme nous l'ont dit les maîtres de l'art, que la consolidation des plaies, quand il y a perte de substance, ne s'obtenait jamais que par l'affaissement et la dépression des bords qui les rapprochent du fond.

une autre erreur aussi préjudiciable que la précédente, est la méthode employée jusqu'aujourd'hui pour faciliter la réunion ou la consolidation des plaies. les digestifs dont on abusait, les onguens, les corps graisseux, bien loin de contribuer aux vues de la nature et à celles du chirurgien, attiraient sur la partie une grande affluence d'humeurs et procuraient dans les solides un relâchement considérable; delà naissaient des chairs fongueuses qu'il fallait réprimer ou par d'alun calcinée ou par la pierre infernale ou d'autres cathérétiques. telle est la pratique que l'on m'avait enseignée, et que j'ai vu constamment exécuter dans les hopitaux que j'ai fréquentés, et que j'ai suivie jusqu'à ce que par les soins de d'illustre compagnie déja citée, j'ai été redevable de la proscription de cette méthode.

Les préceptes généraux établis par les auteurs, pour le traitement des

plaies, ne doivent pas être, dans tous les points, la boussole du chirurgien; il y en a plusieurs qu'il serait dangereux de suivre; il serait trop long de les rapporter ici; je me bornerai à ceux qui sont ordinaires dans la pratique.

Ce serait agir contre les principes et on nuirait essentiellement au malade, si l'on sondait une plaie trop souvent; cette pratique occasionnerait de fausses routes, la ferait saigner, et on détruirait à coups de sonde, l'extrémités des vaisseaux, ce qui ralentirait nécessairement la consolidation.

On doit panser mollement et sans douleur, n'employer ni bourdonnets, ni tentes, ni autres dilatans: les moyens si nuisibles sont encore malheureusement mis en usage par des praticiens qui jouissent d'une certaine réputation; delà naissent la tension des solides, l'interception des liqueurs et un érétisme douloureux par la distension des réseaux nerveux.

L'usage de tamponner les plaies les plus simples, dit m. Sabatier, avec des tentes et des bourdonnets, écartent les bords au lieu de les rapprocher, les maintiennent ouvertes pendant longtems, les rendent douloureuses et donnent lieu à de grandes suppurations et à nombre d'accidens fâcheux. (*)

je n'ignore pas les occasions où ils sont nécessaires, mais dans les plaies récentes, c'est une manoeuvre, dit M. Le Cat qui contrarie l'indication curative la plus palpable; qui viole les loix de l'économie animale les plus connues, qui enfreint les règles de l'art les plus triviales.

Ambroise paré liv. 9. chap. 5. défend les tentes, si ce n'est quand il y a dans la plaie quelques corps étrangers " usant de tentes, dit-il, on " fait des douleurs et sont étranges à la nature, ce qui cause fluxion et " apostèmes, et le chirurgien ignorant ne pense pas que les tentes en " soient la cause ". il s'appuye sur l'autorité de Galien qui dit liv. 4. de sa méthode, que toute plaie simple ou avec cavité, demande qu'il n'y ait rien entre ses bords qui puisse empêcher la réunion " tellement que " s'il advient qu'il y ait arraignée, poil, huile, ou autres choses étrangers, " elles empêchent l'agglutination.

L'air est en général nuisible aux plaies; tous les anciens et les modernes tombent d'accord qu'il est leur ennemi. on sait par expérience qu'il est beaucoup plus à craindre, quand il est froid; qu'alors il les irrite,

(*) notte au traité complet de chirurgie par m. la motte Vol. I. pag. 520.

qu'il peut même les faire dégénérer en ulcères et en gangrène. —
Frigidum ulceribus inordax, cutem obdurat, dolorem insuppurabilem
facit, nigrorem inducit, febriles rigores, convulsiones et tetanos creat.
Creat (*) pour peu qu'on soit praticien, il ne sera pas difficile de
sentir la vérité de cet aphorisme. que cela vienne des principes dont
l'air est composé, ou de ce qu'il n'a pas le dégré tempéré de chaleur
qui seul conviendrait aux plaies; le danger des mauvais effets qu'il produit,
est une raison suffisante pour nous déterminer à éviter son impression.
en effet, l'air froid crispe les embouchures des vaisseaux, condense les sucs
que contiennent ces vaisseaux, delà l'engorgement de cette substance, et
l'effet de cet engorgement sera de vicier les solides, de leur faire acquérir
une mauvaise qualité, et de leur faire perdre le ton nécessaire pour
la consolidation.

On conseille de panser rarement les plaies qui ne doivent pas beaucoup
suppurer: ce conseil est salutaire; mais il faut, dit-on, panser au moins
deux fois par jour, celles qui suppurent beaucoup, particulièrement en été,
afin d'éviter la corruption et la gangrène. on est encore dans la même
persuasion pour les plaies avec déperdition de substance, sur-tout
celles qui sont un peu profondes a cause de la grande suppuration
qui est sujette à se gâter et à se corrompre; delà, assure-t-on, les
irritations vives qui ont coutume d'aigrir les plaies, d'en retarder la
guérison; delà cette sensibilité extrême qui fatigue les malades, qui allume
la fièvre, et qui produit des insomnies cruelles ou des accidens plus terribles;
delà enfin les inflammations dangereuses qui attaquent les bords des plaies,
et ce qu'il y a de pire les ménaces de gangrène qui sont quelque fois des
funestes suites de la grande sensibilité et de l'inflammation même. de plus,
continuent-on, l'abondance des matières qui séjournent au fond d'une plaie,
exige que le pansement soit renouvelé, parceque, sans cette précaution, les
plaies se changeraient en autant d'ulcères sordides ou malins; les
médicamens les plus assurés perdraient leur force, leur énergie &c

quelques plausibles que ces raisons paraissent aux partisans de cette
opinion, je ne crains pas d'avancer qu'elles ne sont que spécieuses; et je
soutiens 1° que la crainte de corruption et de gangrène, est une crainte mal fondée
~~presque~~;

(*) hippoc. liv. V. aphor. 20.

2°. que les fréquens pansemens bien loin de contribuer à la guérison de la maladie, exposeraient à des inconvéniens fâcheux, et je suis sûr par ma propre expérience, que non seulement le pus n'est pas nuisible aux plaies, mais qu'il leur est même favorable; il est donc contraire à la saine pratique de les panser souvent.

Mon sentiment est appuyé par ambroise paré, le grand maître liv. 13. chap. XI. n'approuve pas les fréquens pansemens. fabric. d'aquapend. d'après Galien, dit qu'il suffit de lever l'appareil de trois ou de quatre en quatre jours. des sentimens si respectables, si commodes, d'ailleurs pour le chirurgien, et si avantageux aux blessés, ne seront-ils pas bientôt généralement adoptés? jusqu'aujourd'hui ils ont trouvé peu de partisans, car dans les hopitaux de ma connaissance, on panse ordinairement les blessés une ou deux fois par jour. il faut espérer que les grands maitres de nos jours détruiront cette mauvaise pratique, il leur est réservé de faire des prosélytes.

Nous lisons dans les auteurs qu'il convient d'essuyer légérement la plaie, de peur d'emporter le tomentum qui doit faire la nouvelle chair, et remplacer la perte de substance.

Ce principe était autrefois général. mais aujourd'hui, nos connaissances étant plus parfaites sur ce point, nous l'avons proscrit. nous savons qu'il est salutaire de ne point essuyer la plaie; il suffit, quand elle est couverte de charpie, d'en essuyer la circonférence pour la propreté; la charpie sèche absorbe suffisamment le pus, et quelle légéreté et quelle précaution on peut employer, pour essuyer une plaie, elle ne manquerait pas d'en souffrir, outre la douleur que l'on cause au malade.

La matière qui suinte des extrémités coupées, ne doit pas être regardée, comme un pur excrément. il est vrai que si un pus chargé de sels, ou pour mieux m'expliquer, si une sanie séjournait longtems, elle pourrait léser les organes dont le contact serait immédiat; mais un pus doux et consistant qui s'attache aux parois intérieures d'une plaie, bien loin d'être nuisible, sert à raffermir les filets qu'il couvre; ainsi en essuyant exactement une plaie, on s'oppose véritablement aux effets les plus avantageux de la nature. c'est donc sans fondement que charriere (*) et beaucoup d'autres avec lui, nous dit — d'essuyer toute la matière qui est dans une plaie et de pousser des bourdonnets jusques dans les plus petits recoins, pour empêcher qu'elle n'y séjourne et qu'elle

(*) traité des opérations, article des plaies, pag. 405.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ne soit pompée par les veines, pour être portée au coeur, suivant les loix de la circulation. » il est si vrai, ajoute-t-il, que la masse du sang » se charge de cette matière purulente dans le tems qu'elle croupit, » que quand on saigne le malade, on observe souvent qu'il y a du » pus mêlé de sang.

pour que les matières puissent être pompées par les veines, comme le prétend M. charriere, il serait de nécessité, dit M. Bellosta qu'elles se trouvassent en assez grande quantité pour se fermenter, et qu'elles séjournassent assez de tems dans la partie, pour dilater et ouvrir les vaisseaux; ce qui est quelque fois arrivé dans les plaies de la poitrine, où la dévacuation de la matière s'est faite par les urines et par d'autres voies: le même effet pourrait encore arriver dans les plaies dont l'entrée est exactement fermée par des tentes qui s'opposent à la sortie des matières; dans ce cas, elles pourraient encore être pompées par les veines et se communiquer à la masse des humeurs; mais quand une plaie est pansée méthodiquement, cette crainte est chimérique.

Verdue dans sa chirurgie nous dit encore que le pus est la partie chyleuse du sang; c'est donc contre la raison qu'on conseille d'exprimer toute la matière contenue dans les plaies, par ce qu'on les prive, par ce moyen, d'un baume qui en procure la guérison.

personne n'ignore actuellement que la perte de substance ne se remplace jamais, et qu'il ne se fait point de régénération des nouvelles chairs.

Les Modernes ayant reconnu une partie des inconvéniens qui résultent de l'abus des onguens et des emplâtres, conseillent de n'en point mettre en usage de pourrissans; autant qu'on le peut, ou de les supprimer aussitôt qu'ils auront produit leurs effets. La saine pratique prouve et l'expérience ne nous laisse pas douter qu'il serait très dangereux d'employer des onguens pourrissans dans aucun tems d'une plaie: leur application ferait perdre le ton aux solides, conserverait dans la partie une humidité dont il résulterait des accidens fâcheux; ils irriteraient le fond et les bords de la plaie, pourriraient les chairs, altéreraient la suc nourricier et donneraient lieu par conséquent à de longues et de

très grandes Suppurations qui retarderaient la guérison : ils seraient encore bien plus dangereux, Si la plaie était enflammée, ils boucheraient les pores empêcheraient la transpiration, augmenteraient la Maladie qui ne demande alors que des émolliens, afin de relâcher, assoupir les fibres et dissiper l'inflammation.

Les chirurgiens éclairés n'employent jamais les Spiritueux, dans le Commencement des plaies faites par des armes à feu, des fragmens de verre et autres instrumens de cette nature; ils les évitent encore Scrupuleusement et avec raison dans celles qui Suppurent beaucoup: dans le premier Cas, ils augmenteraient l'inflammation, s'opposeraient à la Suppuration qui est absolument nécessaire pour détruire les escarres et enlever les Corps étrangers. dans le Second cas, les Spiritueux troubleraient l'ordre de la Suppuration, moyen nécessaire pour faciliter le dégorgement des vaisseaux; ils Causeraient d'ailleurs, dans la plaie, un irritisme qui ferait avorter la Suppuration louable qui doit la Consolider, et il pourrait S'en Suivre des terminaisons fâcheuses, comme d'induration, la gangrène &c.

L'effet des Spiritueux appliqués trop longtems Sur des Solutions de Continuité de cette espèce, ne Se bornera peut-être pas à ce que je viens de dire; il pourra très facilement S'en Suivre des délitescences ou reflux de matières, ou auxmoins des clapiers, des Callosités et des fistules. la raison en est que les emboüchures des vaisseaux étant Crispées et obstruées, le tissu des Solides roidi par leur action; le pus ne pourra s'évacuer, ni Se dégorger dans la division à travers les parois; il Sera donc forcé à prendre une route différente, puis que celle qui lui est destinée, Se trouvera fermée.

en général, il ne faut jamais faire d'injections dans les plaies, Si ce n'est dans les ulcères profonds où il y a des Sinus qu'il n'est pas possible d'ouvrir, et dans les quels on ne peut porter immédiatement les médicamens convenables. M. de la peyronie tenta l'usage des injections aidées d'une Situation convenable, pour donner issue à des matières qui Séjournaient Sous le milieu de l'os du front et qui ne pouvaient S'écouler entièrement par une fracture qui était à la partie latérale de la même os. cette tentative lui réussit et les matières

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

tarirent

tarivent. L'usage des injections ne se borne pas à les cas: le praticien doit où elles sont nécessaires; cependant leur usage deviendrait pernicieux, causerait de la douleur, et ferait naître des chairs baveuses, si on les continuait trop longtems.

On ne doit se servir de Séton, que quand la plaie traverse une partie de part en part; il est d'usage dans les plaies d'armes à feu, mais il y a des règles pour l'employer avantageusement: il serait nuisible et serait corps étranger, s'il était assez gros pour remplir le trajet de la balle: mais s'il est petit, il n'aura point d'inconvéniens, agité à chaque pansement, il ébranlera descarre, servira à porter des médicamens propres à l'amollir, et ensuite procurer sa chûte, — quand elle est entièrement détachée.

il ne faut jamais se servir d'emplâtres, ils bouchent les pores de la plaie, en empêchent la transpiration &c. tous les éloges prodigués à une quantité d'onguens, sont une pure charlatanerie; je le répète, l'art ne contribue pas le moins du monde, à la guérison des plaies; c'est la nature qui fait tout, et tout ce qui est en notre pouvoir, c'est d'éloigner les obstacles qui s'opposent à la réunion: ces obstacles sont les corps étrangers, comme fer, plomb, bois, verre, morceaux d'habits, linge &c. Fabric. d'aquapend. dit que la nature ne guérit pas la plaie, tandis qu'il y a quelque chose au dedans qu'elle ne peut garder. ce sentiment est conforme à la raison, à l'expérience et à la pratique des vrais chirurgiens.

il est favorable d'imbiber quelque fois les compresses de quelque liqueur, pour couvrir l'appareil. les décoctions émollientes sont préférables à toutes autres, quand il y a inflammation; il ne faut cependant pas les continuer trop longtems, parce qu'elles amolliraient la peau, la tuméfieraient et la relâcheraient: leur application sur des parties ligamenteuses et sur les articulations, pourrait exposer à quelques inconvéniens, si leur usage n'en était modéré. on conseille le vin ou quelqu'autre confortatif dans les plaies de tête.

Comme la charpie se trouve adhérente aux chairs, lors de la

levées des appareils, sur-tout quand la Suppuration n'est pas encore bien établie; il est prudent, avant de l'enlever, de l'imbiber de quelque liquide pour la détacher; mais il est encore plus prudent de la laisser, parceque quand la Suppuration sera plus abondante et que la charpie en sera bien imprégnée, les brins adhérens tomberont d'eux mêmes.

Il est presque inutile de dire, que si l'on bandait une plaie trop fortement, la Circulation du Sang serait retardée ou empêchée par la Compression. on sait que le bandage ne doit être que Contentif, principalement dans les plaies d'armes à feu. on a vu différentes fois des membres à demi-gangrénés pour avoir été étroitement bandés.

La diète est très nécessaire pendant le traitement des plaies: sous elle, on s'expose très souvent à des accidens fâcheux; mais on doit avoir égard à l'âge, au tempérament, à la saison et à la qualité de la blessure qu'on a à traiter.

M. Bellosta remarque très judicieusement que la diète trop exacte préjudicie au rétablissement de la santé des Soldats qui pèchent ordinairement plus par inanition que par réplétion. c'est pourquoi, dit-il, je ne les prive pas entièrement des alimens solides, auxquels que la grandeur de la plaie ne le demande; il ne leur interdit pas non plus le vin, si ce n'est dans les cas de la dernière importance, parce qu'étant tempéré, il résiste à la malignité de l'air qui est toujours impur dans les hopitaux.

une abstinence trop Sévère cause non seulement la lenteur et l'épaississement de la lymphe, mais encore la Consomption, l'extenuation &c. le Suc nourricier manque, ou s'il ne manque pas, il n'a plus cette qualité bienfaisante, douce et balsamique propre à réparer nos pertes; on a vu différentes fois des os fracturés ne pouvoir se réunir à cause de la trop grande abstinence à laquelle on forçait le malade; mais cet état Cesser, dès qu'on lui permettait des alimens qui fournissaient un Suc propre à former le Cal des os.

Le Célèbre M. VAN SWIETEN est du même avis sur la difficulté qu'il y a de guérir les ulcères, quand l'abstinence est trop rigoureuse. Cet illustre médecin dit(*) " la faim n'est pas moins à éviter que la trop " grande réplétion, elle est un Signe que le Corps a besoin de nouveaux alimens; " et lors qu'on n'adoucit pas les humeurs par la régénération d'un bon chyle,

(*) Comment. des aphor. de Bourh. Sect. 192.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

» elles acquièrent infailliblement de l'acrimonie et même un peu de
» putréfaction ; car l'acreté et la disposition putride des urines, l'haleine
» Cadavereuse que l'on remarque dans ceux qui ont souffert des longues
» abstinences, sont des vrais marques de la dépravation des humeurs.

une diète trop rigoureuse nuit d'ailleurs sensiblement aux personnes qui ont l'estomach sensible et les nerfs délicats ; en restant trop longtems sans manger, les sucs digestifs acquièrent une acreté qui, n'étant point enveloppés par les alimens, irrite l'estomach, et cette irritation suffit pour troubler l'économie animale.

Cependant quand les plaies sont considérables, il serait d'une dangereuse Conséquence de permettre une nourriture solide et même des bouillons trop succulens et souvent répétés ; ils causeraient les chairs flasques et molles qui se multiplient dans certaines plaies, malgré la bonne constitution du sujet ; et les fongosités qui paraissent dans 24 heures ; les sucs alors en trop grande quantité surchargent les solides et engluent les liqueurs mêmes. les alimens solides seraient encore dangereux dans les plaies de l'estomach, des intestins &c. &c.

Le repos est très salutaire aux blessés, il ne contribue pas peu à leur guérison ; on sait qu'il est indispensable dans toutes les maladies inflammatoires ; C'est un vrai anodin qui opère, en ôtant la douleur et qui agit sur les parties solides. il est donc essentiel de mettre les malades dans une situation favorable à leurs blessures.

Les purgatifs ne sont nécessaires que sur la fin du traitement des plaies ; on ne doit jamais les employer, que quand les principaux accidens sont passés, ou si on les employe, ce doit être avec la plus grande Circonspection, et quand il y a des symptomes qui les exigent. quand on donne des purgatifs dans le Commencement de la suppuration d'une plaie et dans le tems où il y a phlogose, ils augmentent l'inflammation et troublent l'ordre de la suppuration.

telles sont les maximes générales dont on doit être instruit pour le traitement des solutions de continuité.

il est maintenant question d'appuyer tout ce que je viens de dire,

par des observations qui ont été faites avec la plus scrupuleuse attention. Serai-je assez malheureux pour ne pas persuader les praticiens qui, imbus des anciens préjugés Scholastiques, ne suivent que la routine de leurs maîtres; mais quelle gloire n'aurai-je pas, Si l'Académie est Satisfaite de mon travail. C'est de tout tems que la vérité n'a pu percer, aussitôt qu'il aurait été nécessaire; elle n'a point de plus dangereux ennemis que cette Soumission aveugle qui fait respecter tout ce qui a le Sceau de l'antiquité, et rien ne S'oppose davantage aux progrès des Sciences et des arts. La philosophie d'aristote n'a cédé la place qu'aux efforts réitérés des bacon, des gassendi des descartes, des Newton, des Sgravesande, des Leibnitz, des Wolff &c. Ce n'est qu'avec peine que les grands hommes ont banni de la physique, les Conjectures et les hypothèses; il a fallu bien du tems pour être délivré du joug des anciens, au quel on était trop Soumis. tel est l'effet de l'attachement aux choses dont on est prévenu; c'est un grand obstacle à la découverte de la vérité.

Si les observations que je vais présenter à la Célèbre Compagnie qui Contribue Si puissamment aux progrès de la chirurgie, ne Sont pas assez lumineuses pour Servir de guide aux jeunes chirurgiens, dans le Sentier épineux de la pratique; j'ai confiance qu'en produisant mes réflexions, elles Seront des matériaux qui Contribueront à porter cet objet important au point désiré; je ne puis les présenter à un tribunal plus Compétent, c'est à lui de juger au meilleur, Si elles peuvent être de quelque utilité et Si elles méritent Son attention.

1ère observation. Le nommé Flovenge, dit jolibois, Soldat au régiment de picardie, natif du village de Gérardmer, éloigné de cinq lieues de cette ville, ayant obtenu un Congé de Son régiment, pour passer l'hyver chez Ses parens, fit avec deux autres Soldats Ses Compatriotes, de la Contrebande du tabac. La nuit du 16e février 1773, ils firent rencontre des employés de la ferme dont le nombre était assez Considérable: ceux-ci ayant trouvé de la résistance de la part des Contrebandiers, en tuerent un d'un coup de fusil et un autre d'un coup de bayonnette, Flovenge fut assez heureux que ne pas Subir le même Sort, il en fut quitte pour un Coup de Bayonnette. Le lendemain de cette affaire, on l'amena dans Cette ville et on l'enferma dans les prisons de la Conciergerie. ayant été pris

par les intéressés de la forme de la pousse, je remarquai que l'instrument piquant et tranchant avait été porté avec violence à la partie latérale droite de la poitrine à deux pouces du Cartilage Xiphoïde et y formait une division de cinq travers de doigt de longueur sur quatre de largeur; la sortie de cet instrument était près de l'aisselle et la plaie était d'un pouce de longueur sur trois lignes de largeur. quoique cette blessure fût assez considérable et la perte du sang assez grande, j'oubliois encore le courage de se sauver assez loin; mais comme la bayonnette était restée dans la plaie et que les branches des arbrisseaux (ils étaient dans un bois) lui causaient des douleurs aigues, chaque fois qu'il en était atteint, il fut bientôt rejoint par ceux qui le poursuivaient, et forcé de céder. La bayonnette avait glissé le long des côtes et avait coupé dans son trajet le muscle grand pectoral: la peau et les chairs étaient meurtries et déchirées par la mauvaise manoeuvre qu'on avait employée, pour retirer l'instrument; car le malade m'a assuré qu'on lui avait mis les genoux sur la poitrine pour pouvoir la ravoir; cette mauvaise manoeuvre a donc du nécessairement causer dans cette partie un délabrement plus grand et plus considérable qu'il ne devait être, puis qu'on a retiré cette bayonnette dans une direction différente qu'elle n'avait été poussée. je pansai les plaies avec la charpie sèche, j'appliquai par dessus des compresses trempées dans une décoction émolliente et et résolutive, soutenues par le bandage du corps et le scapulaire; je soignai le malade et lui prescrivis un régime convenable; deux jours après, je levai cet appareil, à l'exception des brins de charpie adhérens à la plaie; que je ne voulus pas détacher, crainte de l'irritation que j'aurais pu y causer; j'y en appliquai de la nouvelle que je laissai pendant trois jours; à la levée de cet appareil, il parut un commencement de suppuration, je pansai, comme ci devant, avec cette différence seulement que je couvris les plumasseaux du jaune d'un oeuf frais battu, que j'appliquai sur les lèvres de la plaie pour en faciliter la suppuration qui devait survenir; je laissai encor cet appareil pendant trois jours, alors la suppuration fut bien établie. entre les deux plaies qui laissaient un espace de quatre pouces de longueur, j'avais soin à

chaque pansement d'y appliquer une compresse pliée en huit-doubles, afin d'y faire une légère compression et faciliter par là sa réunion; je ne doutais pas qu'elle n'eût lieu; parceque les parties où il n'y a que déchirement, sont susceptibles d'une exacte réunion dans leur étendue; celle-ci faite par un instrument tranchant ou presque tranchant, ne me laissait aucun doute du succès. enfin j'ai continué de panser mon malade, tantôt avec la charpie sèche, tantôt couverte du jaune d'un oeuf frais, tantôt imbibée seulement d'eau végéto-minérale, selon l'état où je trouvais la plaie: les pansemens faits de trois jours l'un, ont été exécutés jusqu'au 18e jour; alors m'apercevant que les bords de la plaie s'affaissaient et s'approchaient du fond, que la pièce qui formait l'intervalle des deux plaies, était bien réunie, je ne pansai plus que de quatre jours en quatre jours avec la charpie sèche et sans jamais essuyer la plaie. les chairs m'ayant parues un peu lisses, j'ai employé la charpie rapée, enfin mon malade a été parfaitement guéri au bout de cinq semaines, sans aucun accident.

2e observation.

Après avoir pansé le malade dont je viens de donner l'observation, je trouvai chez moi deux employés de la ferme, qui venaient être blessés dans la même affaire: l'un des deux avait reçu un coup de sabre dans la partie antérieure et presque inférieure de la cuisse droite, qui avait divisé en travers la peau et une partie des muscles extenseurs de la jambe. cette solution de continuité longue de trois travers de doigt et large de deux, faite par un instrument tranchant, ne demandait qu'une prompte réunion; c'était donc remplir les voeux de la nature que d'y approprier un bandage unissant, ne doutant pas qu'elle ne fournît elle même la matière nécessaire pour la guérison. en conséquence je fis conduire le malade dans une auberge et le fis mettre au lit, et après avoir lavé et nettoyé la plaie de tous les caillots de sang qui pouvaient y être, je fis étendre la jambe au point que les bords se touchaient; j'y appliquai de la charpie sèche, en prenant bien garde qu'il n'y en entrât dans la division; je la couvris de compresses trempées dans une décoction résolutive et un bandage propre à tenir les lèvres rapprochées l'une de l'autre, aidé par la situation que je donnai à la jambe. trois jours après le malade se plaignant et ressentant des douleurs, je levai l'appareil: mais ces douleurs ne provenaient que d'une légère suppuration naissante,

ACADEMIE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

je mis le même appareil que le précédent que je ne levai que quatre jours après; j'eus alors la satisfaction de voir la plaie presque cicatrisée, je renouvellai la même méthode encore deux fois et le malade fut parfaitement guéri le quatorzième jour de sa blessure. il en retourné chez lui, (à Gerardmer) le 3e mars, quoique je lui eusse fait appercevoir le danger auquel il s'exposait, en faisant un si long voyage. je l'ai vu quelques jours après, je fus curieux de lui demander, et même je voulus voir si la cicatrice de sa blessure n'avait pas souffert quelque division, mais je la trouvai solide et parfaite.

3e observation.

L'autre employé de la ferme avait reçu un coup d'arme à feu; la balle était entrée à la partie inférieure et externe du bras gauche et son issue était à la partie interne; l'espace qui était entre ces deux plaies était de trois travers de doigt. Cette blessure était accompagnée d'une contusion, d'un gonflement déja assez considérable, d'une stupeur du genre nerveux qui régnait dans tout l'avant bras et la main et d'un érétisme dans le système des solides de cette partie, effets des maladies causées par des instrumens de cette nature; le corps obtus qui avait donné occasion à cette plaie, avait déchiré partie du muscle biceps et du brachial externe, conséquemment avait fait lésion dans l'aponévrose du premier. après avoir considéré l'état de cette maladie, je fis sentir au malade la nécessité indispensable de dilater la plaie, débrider l'aponévrose et les parties qui pouvaient être tiraillées, afin de dégorger la substance des parties surchargées, de rétablir le cours des liqueurs interceptées, afin que les solides perdant leur érétisme, reprennent le calme et les oscillations nécessaires aux opérations de la nature; je procédai donc à la dilatation de la plaie; des deux ouvertures ~~faites~~ qui avaient donné passage à la balle, je n'en fis qu'une; je débridai l'aponévrose pour me mettre à l'abri des accidens qui auraient pu arriver sous cette précaution, et pour enlever le gonflement du bras, au cas que son tiraillement en aurait été la seule cause; je poussai avec la charpie sèche pour la première fois, et j'appliquai sur le bras, l'avant-bras et la main un cataplasme émollient. le malade fut saigné deux fois le même jour. le lendemain je levai

l'appareil, le malade m'assura n'avoir pas dormi et ressentir un frémissement dans d'avant-bras, la main et les doigts; je remarquai que le gonflement était beaucoup plus considérable que la veille; je portai de nouveau mon attention du côté de l'aponévrose, m'imaginant que si le débridement n'était pas suffisant, il pouvait causer cet accident; mais je n'y trouvai aucune bride, par conséquent je n'y travaillai plus; je ne pus donc attribuer l'effet de cette maladie qu'à la Stupeur causée par la faiblesse de la partie organique. je couvris les plumaceaux d'un digestif Simple, afin de faciliter la chûte des escarres occasionnées par le feu et procurer la Suppuration, et par dessus je mis un Cataplasme émollient et résolutif; le gonflement et la Stupeur n'ayant pas cédés pendant les quatre premiers jours, j'abandonnai les émolliens pour mettre en usage le vin aromatique dans le quel je trempais des Compresses dont je couvrais tout d'avant bras, et dans celles appliquées sur la main, j'y ajoutais un peu d'eau de vie camphrée. le moyen m'avait paru Salutaire pour rendre à la partie organique l'élasticité qu'elle avait perdue; en effet, j'eus la Satisfaction de voir le lendemain un effet Salutaire de cette pratique; la Stupeur et le gonflement étaient considérablement diminués; la Suppuration était en bon état le huitième jour; jusqu'alors j'avais employé le digestif, mais je l'abandonnai pour lui Substituer le jaune d'un oeuf frais dont je couvris légérement les plumaceaux. le douzième jour de la maladie, je quittai le vin aromatique et l'eau de vie camphrée, pour me Servir d'une décoction de plantes aromatiques et de quinquina dans l'eau commune, j'y trempais des Compresses dont j'enveloppais toutes les parties affectées. le quinzième jour de la maladie, le gonflement et la Stupeur du bras, de l'avant-bras et de la main étaient entièrement dissipés, la Suppuration très louable et les bords de la plaie offraient une Cicatrice naissante, les chairs du fond étaient bien grénues, je n'employai plus que la charpie Séche et des Compresses trempées dans l'eau végéto-minérale. le malade Se trouvant dans ces heureuses circonstances, désira retourner chez lui (à Gerardmer) Se Sentant en état de continuer les fonctions d'employé: n'ayant pu le retenir, je lui donnai de l'eau végéto-minérale pour en imbiber

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

des Compresses et les appliquer sur le bras et l'avant bras ; je lui recommandai particulièrement de ne mettre sur la plaie que de la charpie sèche et sur-tout de ne la panser que tous les trois jours. il a exactement suivi mes conseils et au bout de trois semaines, la guérison a été radicale.

quoique j'aie dit précédemment qu'il était inutile et même nuisible d'employer des onguens dans le traitement des plaies récentes ; on sait qu'ils sont indispensables dans celles qui sont causées par des armes à feu et dans bien d'autres cas ; dans l'observation que je viens de rapporter, il fallait procurer la chûte des escarres formées par le corps obtus qui avait traversé le bras ; la charpie sèche aurait été contraire aux vues du chirurgien, elle aurait retenu dans la plaie les sucs putrides et mal élaborés qui sont les premières matières que ces sortes de plaies fournissent. d'ailleurs la contusion et la meurtrissure qui sont les suites des plaies d'Arquebuse, occasionnent une inflammation qui ne peut se terminer que par la suppuration ; mais dès que les escarres sont détruit il faut bien se garder de les continuer ; la charpie sèche et la rareté des pansemens sont les moyens les plus efficaces pour terminer la guérison.

Les plaies que nous croyons quelque fois très dangereuses et devoir être suivies des accidens les plus graves, se terminent souvent très favorablement ; tant la nature est puissante et active pour dissiper tout ce qui pourrait s'opposer à ses opérations ; le fait suivant est une preuve de ce que j'avance.

4e observation. Le 17. février 1773, je fus appellé sur les sept heures du soir, chez le nommé Denis aubergiste de cette ville, pour donner du secours au nommé Laguerre soldat au régiment de mestre de camp en quartier d'hyver à Epinal, et qui était venu en cette ville, un jour de foire, pour recruter ; ce soldat agé de 35 à 36 ans, était fort, nerveux et d'un bon tempérament ; ayant eu dispute avec un autre soldat, il en avait reçu un coup d'épée à la partie supérieure externe du

du l'avant bras ; le coup avait été porté avec tant de violence, que la pointe ayant été se heurter contre la tête de l'humerus, força l'épée de se plier, et cette résistance fut cause de la rupture de cet instrument qui se fit dans son entrée ; desorte qu'il en était resté dans le bras une longueur considérable qui tenait le bras du malade dans le même état d'extension où il était, quand il reçut le coup ; ayant trouvé des petites tenailles sous ma main, je saisis ce corps étranger et j'en retirai la longueur de 14 pouces. Cette extraction faite, je frottai le bras de haut en bas, pour en faire sortir le sang qui y était épanché, il en sortit à peu près une demi-palette ; j'y appliquai ensuite des compresses trempées dans du vin chaud que j'animai avec un peu d'eau de vie, dans les vues de favoriser la resorbtion du sang ; je fis conduire le malade à l'hopital et je recommandai qu'on battinât son bras de trois heures en trois heures. quoiqu'il fut yvre, je le fis saigner deux fois pendant la nuit ; cette yvresse ne me parut pas une contre-indication suffisante pour m'en dispenser dans un cas qui avait l'air dangereux. Le lendemain, je n'apperçus ni gonflement, ni inflammation, le pansement fut le même ; le troisième jour, le bras devint jaune dans toute son étendue, ce qui m'annonça la dissipation du sang extravasé, par les pores ; il n'est survenu aucun accident, quoique le malade n'eût observé aucun régime, car il s'enyvra plusieurs fois pendant son sejour à l'hopital, qui ne fut pas long, en étant sorti le sixième jour parfaitement guéri.

Je sens bien qu'il n'y avait ici, ni nerf, ni aponévrose, Plaies ; ni vaisseaux considérables ouverts ; il est hors de doute que dans l'un ou l'autre cas, il serait survenu des accidens formidables ; mais la tête de l'humerus ayant été piquée assez profondement par la pointe de l'épée qui y avait été poussée avec force, et n'y étant survenu aucune maladie même légère, ne doit-on pas regarder cet événement

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

comme un cas rare et comme un coup heureux.

Cette observation me rappelle un fait arrivé, il y a cinq ou six ans, dont l'événement a encore été très heureux, tant il est vrai que les plaies qui en apparence, nous paraissent souvent très sérieuses, — sur-tout quand elles sont situées dans des endroits tendineux, se guérissent souvent très facilement.

5e observation.

Le nommé Guéney soldat au régiment de navarre, natif de Cette ville, âgé de 24 ans, voulant recruter, par force, des garçons de la montagne qui étaient venus en cette ville pour tirer à la milice; un de ceux-ci fort et vigoureux, lui dit que s'il ne se retirait, il lui donnerait des coups de son bâton. une insulte aussi grave irrita tellement Guéney qu'il crut ne pouvoir s'en venger en brave, que par la mort de la paysan. en conséquence il tira son épée dans le dessein de lui enfoncer le corps. mais celui-ci ayant retenu son bras, et ses camarades étant allés à son secours; je ne sai comment il arriva que Guéney eut la partie inférieure de l'avant bras, tout près du poignet, percée de son épée qui passait outre, de la longueur de plus d'un demi-pied. on m'appella. comme c'était près de chez moi que cette scène se passait, j'y allai aussitôt, je tirai l'épée et je fis conduire ce jeune homme à l'hopital. je m'y suivis, je fis sortir de la plaie une assez grande quantité de sang, ensuite je la pansai simplement avec des compresses trempées dans de l'eau vulnéraire simple, il n'en survint aucun accident, et Guéney en sorti de l'hopital le quatrième jour, parfaitement guéri.

L'observation suivante fait voir que les plaies avec déchirement, se réunissent presque aussi facilement que celles qui ont pour cause un instrument tranchant, a moins qu'elles ne soient accompagnées de meurtrissures ou de contusions. dans les derniers

Cas, la pratique doit être différente, parcequ'il faut remédier à l'inflammation et à l'engorgement qui ne peuvent se terminer sans suppuration ; mais quand ces accidens ne se rencontrent pas et qu'il y a simplement un déchirement, quel considérable il soit, il suffit d'employer un bandage pour faciliter le rapprochement du lambeau ; la nature se suffit à elle même pour le reste de l'ouvrage.

6.e observation.

Le 4.e mars 1773. La nommée Mengeole, femme veuve de cette ville, âgée de 56 ans, et d'un bon tempérament ; en tenant d'une main le timon d'un chariot attélé de deux boeufs, reçut un coup de corne de l'un des deux, dans la fesse gauche à deux travers de doigt de l'anus. Le coup fut si violent, que non seulement elle en fut renversée, mais encor jettée au moins à quatre pas de l'endroit où elle était. Comme cet accident arriva dans les rues, on courut à son secours et on la conduisit chez elle où je fus appellé à l'instant pour la panser. Cette plaie avait la forme d'un demi-cercle, et était de huit pouces de longueur en travers, sa profondeur était si considérable que je fis entrer ma main sous le lambeau très facilement. à l'aspect de cette maladie, je crus qu'elle fournirait une grande suppuration, eu égard à la cause qui l'avait produite : cependant je ne désespérai pas de venir à bout de réunir le lambeau considérable, au moyen d'un bandage convenable à la partie : j'en fis un sur le champ, je fis ensuite coucher cette femme le ventre sur son lit, afin de donner occasion aux muscles de se relâcher, par ce moyen de rapprocher les parois de la plaie et de les maintenir par mon bandage ; dans cette situation la plaie ne présentait plus qu'une simple division ; ses lèvres étant donc bien rapprochées, je les couvris de charpie sèche, par dessus la quelle, j'appliquai des compresses trempées dans du vin chaud et le bandage bien contentif et serré de façon que rien ne le puisse déranger. je saignai la malade, je lui recommandai

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE MÉDECINE

de régime, mais principalement le repos, comme le moyen le plus efficace d'une guérison prochaine; je ne levai cet appareil que le quatrième jour; les choses me parurent en assez bon état; je pansai de même et laissai l'appareil pendant trois jours: je ne le levai qu'à la sollicitation de la malade qui me disait ressentir beaucoup de douleurs: douleurs que j'avais prévues et que je lui avais annoncées; je ne craignais pas, quand bien même la Suppuration serait abondante, qu'il en arrivât quelque accident, parceque la corne ayant porté de bas en haut, le pus ne pouvait séjourner dans la plaie, ni faire de fausses routes; Conséquemment, je n'avais donc rien à craindre du côté des clapiers, il était impossible qu'il s'en formât. à la levée de ce second appareil, je trouvai la Suppuration qui commençait à s'établir: mais — Cette Suppuration était légère, elle ne partait que de quelques points des bords de la plaie: c'est elle qui était cause des légères douleurs que la malade avait eües; j'appliquai sur ces bords seulement des plumaceaux couverts du jaune d'un oeuf frais, dans le dessein de faciliter la chûte des petits lambeaux dont les parois de la plaie étaient formés; j'ai continué cette pratique jusqu'à leur disparition et celle d'un petit gonflement qui était survenu. je m'en suis tenu ensuite à la charpie séche pour seul et unique médicament, je n'ai pansé que de quatre jours l'un, les lambeau s'est solidement réuni et la malade a été parfaitement guéri au bout d'un mois.

L'inutilité des onguens et leurs dangers, l'usage de la charpie séche et la variété des pansemens, sont mis de la plus grande évidence, après les amputations. La rétraction des chairs que cause la saillie de l'os, peut bien, dit M. Sibrac (*) être déterminée en partie par l'action irritante des médicamens,

(*) Mémoir. de l'acadam. de chirurg. tom. XI. pag. 112.

qui agacent la surface très sensible d'une plaie récente ; les étranglemens, les fusées, les abcès éloignés peuvent, dit-il, venir de cette cause à la quelle on n'a pas assez pris garde. mais quand bien même les inconvéniens prévus par ces académiciens n'auraient pas lieu, il n'en serait pas moins certain qu'une plaie pansée avec des médicamens quels simples ils puissent être, et pansée souvent, ne se consoliderait pas aussi promptement que celle, où l'on n'a employé aucun onguent et qui a été pansée rarement. j'ai vu faire et j'ai fait des amputations de la jambe et du bras, il fallait ordinairement six semaines et plus pour la consolidation de la plaie du moignon ; je ne parle pas des accidens qui survenaient ; des douleurs que ressentait le malade par l'application journalière des onguens ; du danger qu'on encourait par l'exposition de la plaie à un air froid ou humide ; des chairs fongueuses et baveuses qu'il fallait consumer par l'application douloureuse de la pierre infernale ; de la coutume pernicieuse d'absorber très exactement avec un linge ou de la charpie, la matière qu'on regardait comme nuisible, comme un excrément dangereux, auquel on attribuait gratuitement une qualité acre, corrosive et caustique. il est donc constant qu'au lieu d'accélérer la guérison d'une plaie, on la retardait de beaucoup. l'observation suivante qui de même que les précédentes, est toute récente, et sur la quelle j'ai porté toute l'attention dont je suis capable, confirme la validité des moyens dont j'ai parlé jusqu'à présent, et elle sera encore confirmée par les suivantes.

7e observation.

Le 10 février 1773, je fus appellé en consultation pour la fille du nommé Gerard bourgeois de cette ville, agée de 18 ans, dont l'avant-bras depuis son articulation avec le bras était gangrené. l'odeur qui s'exhalait d'une plaie faite depuis sept à huit jours, la carie que je reconnus très facilement dans le cubitus par l'introduction de

mon doigt dans cette plaie, la noirceur de la peau et son insensibilité, me firent préjuger qu'il y avait peu de ressources pour la Conservation de cette partie. Cependant avant de décider, je priai mes Collègues de dilater l'ouverture qu'il avait faite, pour découvrir la carie et de faire de profondes scarifications sur l'avant-bras et la main. Les tentatives n'annoncerent que trop que tout était perdu, car la malade ne ressentit aucune douleur, et il n'en sortit qu'une Sanie putride. Ayant été priés de dire mon Sentiment, je ne balançai pas à prononcer la nécessité de l'amputation du bras, Comme le Seul moyen de Conserver la vie; Cette Sentence effraya les parens qui déclarerent ne vouloir pas y acquiescer, et la malade préferait, disait-elle, la mort. Ce ne fut que quelques jours après qu'elle se décida à Subir cette — opération, elle fut faite en ma présence par mon Collègue le 19e mars.

Le premier pansement fut fait avec la charpie Séche et fine, Comme cela se fait ordinairement. au bout de quatre jours, on leva l'appareil, à l'exception de la charpie adhérente à la plaie, à la quelle je priai qu'on ne touchât pas, on en appliqua de la nouvelle et on trempa les Compresses dans une décoction — émolliente et résolutive, plus dans les vues d'affermir l'appareil que pour tout autre motif. trois jours après, la Suppuration était établie de façon que toute la charpie tomba et nous apperçumes une plaie en bon état. Comme je Savais Combien il est avantageux de ne point employer de digestif, je Conseillai la charpie pour tout médicament; mon Conseil fut Suivi; il en fut de même pour les autres pansemens qui ne furent faits que chaque trois jours où on a employé aucun onguent; la

Suppuration a été très abondante, et malgré son abondance, on n'a jamais essuyé la plaie, si ce n'est dans sa circonférence et après qu'elle était couverte de charpie. je savais par expérience, qu'en essuyant une plaie, non seulement on fait de la douleur, mais on cause encore une vive irritation dans les chairs: irritation plus nuisible qu'on ne s'imagine ordinairement. enfin il n'est arrivé aucun accident, ni d'exfoliation, Cette plaie a été consolidée le 24e. jour.

je demande actuellement aux praticiens les plus anciens, à ceux qui pansent journellement des plaies; je demande aux chirurgiens des grands hopitaux, si j'amais ils ont guéri plus rapidement avec des onguens et par une méthode différente, des plaies de cette nature? l'amour propre doit-il être un obstacle insurmontable à l'aveu de nos torts, quand il s'agit du bien des hommes et de l'honneur de la chirurgie? non, mais il faut être libre de toute prévention et ne pas avoir l'esprit préoccupé pour juger sainement, parceque comme le fait remarquer très judicieusement M. Louis, rien ne s'oppose plus aux vérités qui surviennent que les opinions contraires dont on est préoccupé; c'est donc par des preuves que l'on doit convaincre et les circonstances exigent que j'y insiste.

j'ai déja dit précédemment que les plaies avec déchirement, quel Considérable il soit, se réunissaient très heureusement; ma Sixième observation en est une preuve: celles-ci vont encor confirmer mes assertions à cet égard et la bonté des moyens que j'ai mis en usage.

8e. observation. Le 30e. aoust 1772. un manouvrier habitant du village des Brouchieres, travaillant dans une forêt à une lieue de cette ville, eut le malheur d'avoir la jambe droite prise par la chûte d'un bois qu'il venait de couper et qui était d'une grosseur Considérable. toute la jambe fut déchirée depuis la partie supérieure, jusqu'à l'inférieure, excepté sa partie latérale interne, et les deux os étaient

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARCH 9 n°53

fracturés près des malléoles. Le malheureux resta dans cette fâcheuse situation, depuis les neuf heures du matin, jusqu'à cinq du soir; ce ne fut que par un pur hazard que des paysans qui passaient dans cette forêt, ayant entendu des cris plaintifs, s'approcherent et le trouverent presque expirant. touchés de Commisération, un d'eux se détacha, courut au village le plus prochain, amena une voiture et on le conduisit à l'hopital où je me rendis aussitôt. après avoir lavé et nettoyé cette plaie de tous les Caillots de sang, et avoir ôté les brins de laine qui provenaient de son bas; je ne trouvai que des chairs meurtries et Contuses; la face externe du tibia, dépouillée de son périoste de plus de quatre travers de doigt; je procédai sur le champ à la réunion des os fracturés, après quoi je r'appliquai les lambeaux du mieux qu'il me fut possible, je les Couvris de charpie et je maintins le tout par des Compresses trempées dans d'eau vulnéraire simple et le bandage à 18 chefs que j'arrosai avec la même liqueur, le malade fut saigné deux fois pendant la nuit; le lendemain je le trouvai assez bien, je le saignai Cependant encore, pour me mettre à Couvert de l'inflammation et de la fièvre; je ne levai pas d'appareil, je me contentai de le bien humecter avec d'eau vulnéraire, il en fut de même le troisième jour; rien ne m'obligeait d'agir différemment; j'étais sûr que les lambeaux étaient bien rapprochés; le malade souffrait peu, il avait dormi les nuits précédentes et le bandage était assez Contentif. ce ne fut que le quatrième jour que j'ôtai tout d'appareil, les chairs me parurent en assez bon état et disposées à se réunir, excepté dans les parties où il y avait Contusion et meurtrissure. j'appliquai sur les dernières des plumaceaux Couverts du jaune d'un oeuf frais seulement, et sur les autres de la charpie sèche. trois jours après, j'eus la satisfaction de voir que la réunion des lambeaux s'opérait

parfaitement et que la suppuration commençait sur les chairs meurtries et contuses : elle fut très copieuse, ce qui me détermina à supprimer les jaunes d'oeuf, pour panser à sec, ce qui ne m'est arrivé que de trois jours en trois jours ; cette plaie a été parfaitement consolidée dans l'espace d'un mois, l'os était solidement recouvert, la cicatrice s'est formée sans aucune exfoliation ; il n'est arrivé aucun accident du côté de la fracture ; le calus des os a été parfait au bout de six semaines, et le malade marchait dans la salle à l'aide seulement d'une crosse au commencement de novembre ; il ne ressentait pour toute maladie qu'une roideur dans l'articulation du pied, effet assez ordinaire des fractures des extrémités inférieures, et qui s'est dissipée par l'exercice et le mouvement de la partie, joints à quelques fomentations émollientes.

9e observation.

Dans le courant du mois de juin 1769, un jeune homme de l'âge de 15 ans, tomba du haut d'un cerisier, le ventre sur un vieux tronc d'arbre dont la surface présentait quantité de pointes aigues ; comme il n'était pas éloigné de la maison, on entendit des cris et on courut à son secours ; cette chûte avait causé une plaie, à un travers de doigt de l'ombilic du côté droit. L'état du jeune homme qui tomba dans l'évanouissement, la sortie de l'intestin, le hoquet, les vomissemens qui succéderent, effrayerent tellement ses parens, qu'ils allerent aussitôt chez le Sr. curé de Jussarupt, lieu de sa paroisse, pour le prier de lui administrer les Sacremens. Celui-ci s'étant rendu dans la métairie distante d'une demi-lieue de chez lui, conseilla d'appeller du secours, leur faisant espérer que l'état du malade, quoique fâcheux, pouvait n'être pas sans ressource. on vint me chercher, je trouvai une plaie d'environ trois travers de doigt avec sortie de l'intestin iléon et plusieurs petites esquilles attachées dans la peau, qui provenaient du tronc de l'arbre. mon premier soin fut d'enlever toutes ces esquilles et j'en tirai cinq de différentes grandeur. ensuite je procedai à la réduction de l'intestin : réduction facile a cause de la

largeur de la plaie dont la figure était d'un rond ovale. Cette opération faite, il était question de faire la réunion de cette plaie. quand bien même je n'aurais pas été convaincu par expérience, des dangers qui arrivaient souvent insuites des sutures, je les regardais ici comme impraticables, eu égard au grand déchirement de cette partie; d'ailleurs elles étaient d'autant plus contre-indiquées qu'il y avait un engorgement considérable dans les lèvres de la plaie, et il pouvait encore y avoir quelques esquilles, quoique j'eusse pris toutes les précautions possibles pour les avoir toutes. La Gastrorraphie dans cette occasion, aurait certainement attiré sur la partie une inflammation qui m'aurait obligé de couper les points de suture que j'aurais faits. en conséquence de ces réflexions, je pris le parti d'abandonner cette plaie aux soins de la nature, en tâchant de l'aider autant qu'il me serait possible. après avoir rapproché tous les petits lambeaux, je pansai avec la charpie trempée dans des blancs d'oeufs, comme agglutinatifs; j'appliquai des Compresses imbibées de vin chaud et aux parties latérales du ventre, j'eus posai suivant la direction de la plaie, dans le vue de faciliter cette réunion, le bandage du corps bien serré contint cet appareil et le scapulaire. pour plus grande précaution, je crus devoir encore employer une grande bande roulée, avec laquelle, après avoir fait plusieurs circonvolutions et l'avoir différentes fois passée entre les cuisses du malade, je maintins le bandage et l'appareil que j'avais appliqués, et je facilitai encore par ce moyen le rapprochement des lèvres de la plaie. avant d'appliquer l'appareil, j'avais eu l'attention de faire plier les ~~cuisses~~ jambes et d'élever les fesses, pour éviter le tiraillement des muscles droits dans les quels était la division; j'ordonnai au malade de rester au lit dans cette situation, je le saignai deux fois et lui prescrivis son régime.

Le 3e. jour, je retournai voir mon malade, comme il était éloigné de deux lieues de cette ville, il ne me fut pas possible de me rendre plutôt auprès de lui; mais on venait chaque jours m'informer de son état; je trouvai le tout assez bien; excepté le bandage qui était un peu relâché, je pansai comme la première fois, et je fis ajouter quelques blancs d'oeufs au vin dans lequel je trempais mes compresses, afin de les rendre un peu agglutinatives. quatre jours après, je vis mon malade, la suppuration s'établissait assez bien et je tirai ce jour là une esquille de la longueur de deux lignes; c'est la seule qui était restée et je remarquai déja l'agglutination d'une partie de cette plaie; j'annonçai dès le moment qu'il y avait espérance d'une guérison prochaine; j'aidai la suppuration par l'application de plumaceaux chargés du jaune d'un oeuf, sur les endroits seulement qui suppuraient, les autres furent pansés avec la charpie sèche, le tout couvert de compresses trempées dans le vin chaud dans lequel j'avais jetté des blancs d'oeufs et le bandage à l'ordinaire. j'ai encore vu le malade quatre fois de quatre jours en quatre jours et la plaie était sur le point d'être consolidée, quand je l'abandonnai aux soins de sa mère; il a été parfaitement guéri, à l'exception d'une hernie ventrale. on sait que le péritoine étant membraneux ne se réunit jamais que par récolement, et qu'ayant une fois été ouvert, il est rare que cette maladie n'existe. pendant toute la cure, il n'est survenu aucun accident, excepté ceux qui sont ordinaires aux plaies de cette nature avec déchirement.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

je pourrais rapporter une multitude d'autres exemples qui confirment ce que je viens de dire, mais ce serait me répéter; cependant j'insisterai encore sur deux faits qui démontrent de plus en plus que les plaies avec déchirement se réunissent sans ou presque sans suppuration, sans onguens, sans sutures, et presque aussi facilement que si elles étaient causées par des instrumens tranchans; je ne m'appuyerai pas des

observations des auteurs ; je serais dire ce que tout le monde sait, je ne rapporterai que celles que ma pratique m'a fournies et que je pourrais vérifier, s'il était nécessaire.

10e. Observation.

une fille du village de Serpeinont âgée de 24 à 25 ans, reçut un coup de corne d'une vache, en voulant la traire à la partie inférieure et latérale gauche de l'hypogastre, à cinq travers de doigt de l'ombilic. Cette plaie était de six travers de doigt, avec sortie de l'intestin ; le hoquet, le vomissement &c. qui accompagnaient cette maladie, ne purent déterminer le maître de cette fille à m'appeller. La mort qu'il croyait prochaine, (ou plutôt la crainte de la dépense) était la raison qu'il donnait de l'inutilité de demander du secours ; ce ne fut que 24 heures après cet accident, sollicité par les voisins que je fus appellé. je trouvai cette fille presque agonisante. dans un état aussi fâcheux, j'hésitai longtems, savoir quel parti je prendrais ; l'intestin était considérablement enflammé et boursouflé, je ne pouvais le réduire, sans dilater la plaie qui lui avait donné issue, cette fille ne me paraissait pas dans le cas de pouvoir supporter cette opération ; cependant en l'abandonnant, je prévoyais une mort certaine, elle pouvait guérir, en faisant ce que l'art m'indiquait ; je fis donc la dilatation de la plaie selon la bonne chirurgie, après avoir placé ma malade de façon que les muscles du bas ventre fussent relâchés, je couvris les intestins d'une toile fine imbibée d'eau tiède, je les abaissai avec la paume de la main du côté opposé à celui où je devais faire la dilatation, je posai le doigt index de la main gauche sur cet angle de la blessure ; alors sur mon ongle, avec un bistouri je coupai la peau et avec les mêmes précautions les muscles et le péritoine, avec cette attention cependant, de faire la section moins grande dans les muscles et le péritoine que dans la peau, parce

qu'ils se prêtent plus volontiers à la réduction du d'intestin que la peau et qu'on évite par ce moyen des accidens fâcheux. après avoir bien fomenté les intestins, j'en fis la réduction dans la capacité du bas ventre. c'était ici le Cas de la gastroraphie, tous les auteurs n'ont qu'une voix unanime à ce Sujet: mais prévenu du danger de cette opération par la Lecture du mémoire de M. pibrac et par le Succès de l'observation précédente je me gardai bien de la faire, je ne tentai la réunion de cette Solution de Continuité, de l'étendue alors de Sept travers de doigt, que par le moyen des Compresses unissantes, du bandage, de la Situation, du regime; ma pratique eut un effet Salutaire; la malade ne fut pansée que de quatre en quatre jours, la Suppuration fut en petite quantité, je n'employai, autre que digestif, que le jaune d'oeuf, par faciliter la chûte des lambeaux meurtris et déchirés; la charpie séche couvrit toujours la plaie dans les endroits où le pus n'était pas nécessaire pour sa réunion, tel que celui où j'avais dilaté; enfin cette fille fut guérie dans l'espace de deux mois; elle est morte deux ans après d'une fièvre putride. elle a été Sujette depuis Son accident à une hernie ventrale. il est aisé de croire, Sans qu'il Soit besoin de le dire, que je n'oubliai, ni les Saignées, ni les fomentations Sur le ventre, ni les lavemens, ni la diète, ni enfin ce qui est nécessaire dans pareille circonstance.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

IIme. OBServation.

Le nommé pérotat charpentier, usé par le vin et le travail, alors Sexagenaire, fut maltraité par un particulier de cette ville et en reçut plusieurs blessures; une, entr'autres, était une Solution de Continuité dans la partie moyenne de la lèvre inférieure, elle était d'un pouce de longueur et causée par les dents de Son adversaire: les bords en étaient déchirés, et leur Surface inégale. on l'amena chez moi le 4 aout 1771, une demi heure après cet événement; la rétraction des muscles offrait

une division de cinq à six lignes de largeur; je ne doutai pas de la guérison du malade par le moyen d'un bandage. en conséquence, je réunis les lèvres de cette plaie, j'appliquai près de ses bords des compresses unissantes. la charpie trempée dans un blanc d'oeuf battu, comme agglutinatif, fut mon seul onguent, et par dessus des compresses et un bandage unissant convenable à la partie. le lendemain, je fus obligé de lever mon appareil: il était dérangé à cause de l'yvresse où était le malade le jour de son accident; cependant je ne touchai pas à la charpie qui était bien adhérente à la plaie, — d'autant plus que les bords me parurent bien rapprochés; ce ne fut que le quatrième jour que j'enlevai la charpie; il ne parut sur cette plaie que des points de suppuration, j'y appliquai un plumaceau à sec et le bandage unissant; le septième jour, le tout m'ayant paru réuni et même solide, je n'y posai pas qu'un petit emplâtre un peu agglutinatif, pour plus grande sureté; et le dixième jour pérorâ fut guéri radicalement, il ne paraissait qu'un léger sillon de sa blessure.

Si les solutions de continuités avec déchirement, se réunissent si facilement, quand on met en usage ce que l'art demande, nous devons espérer une réunion bien plus prompte, quand elles ont pour cause des instrumens tranchans. deux observations récentes par les quelles je terminerai ce mémoire, vont démontrer évidemment qu'il ne faut jamais désespérer des effets salutaires de la nature, quand nous l'aidons favorablement.

12e. observation. Le nommé Roué Laboureur demeurant au village de Fontenai distant de trois lieues de cette ville, fut frappé sur le côté du nez, par l'extrémité du canon d'un fusil que l'on

avait rendu tranchant: il avait été poussé avec tant de force qu'il fit une plaie dont le lambeau était de la circonférence du calibre de cet instrument: ce lambeau qui était à l'aile gauche du nez, ne lui était plus adhérent que par un pédicule qui n'était pas plus gros qu'un fil. il vint aussitôt de chez lui, ici, le 24e janvier 1773. pour se faire panser: il voulait que je lui coupasse le lambeau, ne s'imaginant pas qu'il pourrait se réunir; j'en désespérais aussi, en faisant réflexion que les bords de la plaie, ayant été exposés à l'ardeur du Soleil pendant plus de quatre heures, avaient acquis une sécheresse qui ne permettrait plus aux vaisseaux de laisser échapper le Suc nourricier nécessaire pour le Souder; cependant je voulus éprouver s'il se réunirait, voulant en éviter la séparation, s'il était possible; parceque cet homme aurait été défiguré; je le rapprochai donc, après avoir lavé la plaie et le lambeau et les avoir bien imbibés d'eau tiède, dans les vues de diminuer la Sicceité occasionnée par l'action de l'air et celle du Soleil, j'y fis un point de Suture, quelques brins de charpie trempés dans de l'eau végéto-minérale, et un petit emplâtre furent tout mon appareil; j'introduisis dans la navine blessée une tente de charpie assez dure pour entretenir son calibre et soutenir le lambeau. le 26 qui était le Surlendemain, il revint se faire panser, je bassinai la plaie avec la même liqueur et un emplâtre seulement un peu agglutinatif pour soutenir le point de Suture. le malade ne parut plus que le huitième jour, le lambeau était parfaitement réuni, j'ôtai le fil, et il ne paraît actuellement qu'un très léger vestige de cette blessure.

Quoique les Sutures soient proscrites dans une infinité de cas où on les employait autrefois, il en est cependant où elles sont indispensables

je ne voyais pas de moyens plus efficaces de réunir le lambeau que par un point de suture et le succès a répondu à mon attente.

13e observation.

Le nommé Jacquel garçon manouvrier âgé de 26 ans, travaillant à un ouvrage de charpente, fut assez maladroit pour se couper obliquement le doigt index de la main gauche dans la seconde phalange. Cet était entièrement divisé, il n'y eut que la peau de la partie interne de le doigt qui fut épargnée. il vint à l'hopital de Cette ville le 30. mai 1773, c'était le jour de Son blessure; j'en tentai la réunion. après avoir mis le doigt dans une situation droite, et l'avoir auparavant nettoyé du sang qui pouvait y être, je le couvris de charpie et de compresses nécessaires et j'appliquai au dessous un morceau de carton fort, soutenu par une bande, pour en empêcher la flexion: mouvement qui aurait dérangé mes vues; je laissai cet appareil pendant quatre jours, au bout des quels je le levai pour en substituer un autre de la même façon, parceque le premier était dure et faisait de la douleur au malade par la sécheresse des compresses qui avaient été trempées dans de eau végéto-minérale. je d'appliquai à sec, les chairs m'ayant paru en assez bon état, je ne désespérai pas du succès de cette réunion; l'extrémité du doigt ne présentait aucun signe de putréfaction, ce qui indiquait que la circulation du sang s'y faisait; quatre jours après je voulus considérer cette blessure avec attention pour savoir si la réunion s'en ferait, comme j'y m'y attendais, et après mon examen, il me parut hors de doute que la nature avait déja fait des effets favorables. Enfin le malade n'a été pansé que de quatre jours en quatre jours, je n'ai mis en usage que de charpie sèche, quelque fois

trempés de même que les Compresses dans de l'eau végéto-minérale dont je me servais de tems en tems d'appareil, sans le lever, et au bout d'un mois, le malade a été guéri. il ne peut à la vérité faire le mouvement de flexion; mais le doigt peut encore lui rendre des services dont il aurait été frustré par son amputation.

Telles sont les observations que j'ai faites avec la plus scrupuleuse attention et que j'ai l'honneur de présenter à L'académie Royale de Chirurgie, méritent-elles son suffrage? ai-je bien remplis la tâche que je m'étais prescrite? c'est ce que je laisse à décider aux grands hommes qui la composent; je sai que je n'ai exposé que des vérités communes, connues de tous les gens capables de réfléchir, et de n'avoir rien appris de nouveau à une assemblée de gens éclairés: mais peut-on leur apprendre quelque chose de nouveau? je n'ai écrit que pour ceux qui, entichés de l'opinion et séduits par la force impérieuse de l'exemple et des préjugés, ne veulent pas s'en départir. quand il s'agit du bien publique, il est du devoir de l'honnête homme d'éclairer ceux qui sont susceptibles de lumières et d'entraîner cette foule sur qui l'évidence et la raison peuvent avoir prise. Disons donc après M. De la Condamine (*) « ne nous dégradons pas jusqu'au point de désespérer du progrès de la raison humaine, elle

(*) mémoire sur l'inoculation de la petite vérole pag. 68.

» chemine à pas lents: l'ignorance, la superstition, le préjugé,
» le fanatisme, l'indifférence pour le bien public, retardent la
» marche et lui disputent le terrain pas à pas; mais après des
» siècles de Combats, vient enfin le moment du triomphe &. ce
triomphe si nécessaire pour le bien de l'humanité est déjà —
répandu par les soins de l'académie, il faut espérer qu'il
sera bientôt général.

tels sont les vœux de

Didelot m.e en chirurgie,
aggrégé au collége Royal des
chirurgiens de nancy, juré
aux Rapports &c.

Bruyères.

en Lorraine